



## COMMUNIQUÉ

Le Conseil d'Administration d'Eiffage a arrêté, le 15 mai, l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Mixte convoquée le 25 juin 2008 à laquelle il sera proposé de fixer à 1,20 euro par action le dividende au titre de l'exercice 2007, qui serait mis en paiement le 2 juillet 2008.

Parmi les résolutions présentées au vote des actionnaires, figure la nomination comme Administrateurs de MM. Jean-Louis Charles, Directeur des Financements & Investissements de Groupama, Dominique Marcel, Directeur des Finances et de la Stratégie de la Caisse des dépôts et Alain Quinet, membre du Comité de direction de la Caisse des dépôts.

Lors de ce Conseil, M. Roverato a annoncé la nomination de M. François Massé comme Directeur Général Adjoint d'Eiffage. François Massé, Centralien, 56 ans, est entré chez Fougerolle en 1976. Il y a assumé des responsabilités opérationnelles jusqu'à prendre la présidence d'Eiffage Construction en septembre 2005.

